

Monsieur,

La réponse que vous avez priés la peine de faire à ma lettre du premier de ce mois, m'a été rendue par main tirée, ouverte, & lue, si on a voulu. C'est un procédé qui s'oblige ordinairement le monde; mais, au sujet que nous traitons, il m'a tant été fait de ces petites prières, que je suis de l'habitude de les briser avant, & en possession d'en faire peu de compte. Ceux qui ne font rien dans leurs jardins que Dieu & les hommes peuvent voir, ne se mettent point en peine de fermer de leurs voisins. Ainsi, monsieur, ne me souvenant point que le monde veyt ce que j'écris, au contraire n'osant presque point qu'afin que le monde ^{ne veyt} voye ^{ce que} je me fais de vous moins de la vérité perdue ^{ce que m'intéressent mes amis} connaissance de ce ~~général~~. Il peut être aussy dans plusieurs de ces curieux, et communiquant, ou vous l'aurez trouvé à propos, la copie de votre lettre insérée avec la mielle qu'on se vante icy d'avoir en main, et la ^{aussy grand bien} à mon disadvantage, et pour accumulation de nouveau crime. Le tout en suite du traitement que l'on me fait, et hauts dix mois sans ^{dire} ~~rien~~ si je parle par ordre, ou de mon chef. Vous savez ce qu'il y a à dire, et me faire, il n'y a, passer d'ordre pour considérer que l'on ne veut faire en mon endroit, que c'est M^r lord Permin qui m'écrit, mais que c'est le Duc de la Fr. Bretagne qui me fait l'honneur de m'informer de ses sentiments par son intermédiaire. En somme, monsieur, nous savons, et savons de

27. Au Viscomte de M...
 Aug.
 H. H. H.
 un. 15.
 toujours subs
 le d'alle
 30. Août.

la providence

(Faint handwritten notes and bleed-through from the reverse side of the page)

n'importe. et d'excitation. mais est-ce, tout au
 moins, il est probable que c'est à cette heure comme me
 que l'on commence à m'en vouloir. comme qui en
 subissent les propositions d'un homme de bien
 l'excusent plutôt pour les premiers. Voulez vous
 tout savoir? Le pauvre Traité a fini. Je
 de trouble à terre pour l'amour de moy, qui
 vaudrait le peu que vous savez jusqu'à ce
 que Madame la Princesse d'Orléans, partie
 du départ de Madame l'Electrice de
 Prusse, ^{au lieu de dire d'ailleurs que fin d'affaires avant que de partir} de la justice de mon
 intérêt. ce qui on ~~est~~ tardoit à outrance d'inter
 au contrat à mon préjudice, si l'on n'est
^{au lieu de dire} ~~impotent~~ de tout de circonstance
 favorable. et contradictoire à la bonté de son
 naturel, et après m'avoir fait ~~dire~~
 (malade par j. l'avis) à son exemple, de donner
 quelque chose à la concorde, pour laquelle
 j'avois déjà tant contribué, a accepté quelque
 passage ambigu et son de congruité, de qui
~~accordé~~, l'en s'il ~~vouloit~~ tenir satisfait
^{avoir le temps de}
 de part et d'autre, sans ~~m'en~~ avoir parlé,
^{de tout cas,}
 qui, ~~après tout~~, ne sauroit plutôt mon droit
 par la stipulation de qui que ce soit.
 Encore, Monsieur, (et voyez de qui vous
 s'agit) j'estime que S. A. n'est partie
 l'on n'a pas fait difficile l'application
 par je ne sçay quel ~~de~~ ^{de qui que ce soit} ~~accordé~~ ^{ultimatum} ~~ce~~
 Misérable Article dont la reflexion me
 trouble, mais de quel, comme je viens de dire,
 et la ~~capacité~~ ~~est~~ le contenu ~~in~~ ~~trouble~~ ne change en rien
 à la bonté de mon droit, de quel je vous
^{si vous le voulez juger}

et de ce que
 d'ailleurs
 si elle n'est
 n'est pas

après avoir
 le possible
 impossible,

principalement
 qui touche
 de l'avis
 et la capacité
 n'est pas

avec vous. D'autres diront ce que j'ay fait ou non
fait pour le service de sa patrie Royale.
D'autres (et j'appelle icy une nuée de téméraires)
comme je me suis comporté à l'endroit de ses
sujets, par un peu de credit que j'ay eu, tant
que l'occasion en a duré, et par comme elle s'est
trouvée d'opinion, par des charitez continuelles
deux ceux que la calamité publique a portés

Je vous envoie une copie de la Lettre de qu'il y a de la ne ceste
de la Reine ~~vous~~ faite à madame la Princesse de Combraille,
dans laquelle je remarque avec beaucoup de
satisfaction, comme la saine prudence de
M. le Cardinal de Richelieu son esprit dans Royal
dans la balle, assisté, qui est la voye si saine de
disposition à la Louver, sur les Princes
filles de France. En effet, Monsieur, S. M. imagine
à tout dit un peu de paroles au sujet de la Courne
et amis ne sçayent toutes difficultés d'indivision
au surplus tout ce qui est de la nature de la
d'ordre. J'espère qu'en verra considérer ce le contentement à me
de part et d'autre de la pratique avec satisfaction. Au
deuxième et d'autre de la pratique de tout ce que vous
M. le Prince que j'ay plant reciter, mise
du premier écrit de cette maison à laquelle
et on y est en défaut auons de si forts
attachemens. Soit ce l'honneur, le profit,
ou le plaisir qui me devroit ^{même} être préféré: car
ce sont là les trois grands et principaux
mots de nos actions humaines. J'espère
la malice d'indivision qu'il y a de vous à cette
Rhetorique. J'advois, Monsieur, que j'en suis
à bout de mon ^{latin} ~~compas~~, et à moins que de me divertir
aux petites maisons, ne voy pas qui me
puisse taxer avec impudence apparence de ce
qu'on se plaît à m'imposer. A Dieu ne
plaise que j'en impute, ou que jamais j'aye

231

avec vous. D'autres diront ce que j'ay fait ou non
 fait pour le service de sa patrie Royale.
 D'autres (et j'appelle icy une nuée de téméraires)
 comme je me suis comporté à l'endroit de ses
 sujets ^{de toute condition} par un peu de crédit que j'ay eu, tant
 que l'occasion en a duré, et par comme elle s'est
 trouvée ^{journallement} par des charités continuelles
 deus ceux que la calamité publique apportoit
 à son inconvénient. Dieu sçait que c'est en cette
 point, quelque mal qu'on m'en ait comparé,
 mais ^{piu} tout cela s'est formé sans en avoir l'ordre
 et je vous demande pardon de ce que ^{de l'indignation} la courtoisie
 m'y a porté. Ce que j'en ay pu dire, c'est
 qu'à mon avis, il n'est pas imaginable
 pourquoy cette affliction si inévitable et à l'agrande
 j'ay vu que le mérite et la civilité de la
 Nation m'ont beaucoup obligé, et devoit à me
 marquer par un ^{uniquement} ~~acte~~ à l'endroit
 de cette excellente Princeesse, fille et sœur de
 Roy et Prince que j'ay tant recueilly ^{de} ~~de~~
 du premier Estable de cette maison à l'agrande
 et moy et mes enfans avons de si forts
 attachemens. Puis ce l'honneur, le profit,
 et le plaisir qui me devoient ^{maintenir} ~~ce~~ ~~est~~ ~~ce~~
 ce sont là les trois grands et principaux
 motifs des actions humaines. Et prie
 la malice d'inventer quelque couleur à cette
 Rhetorique. J'advois, messieurs, que j'en suis
 à bout de mon ^{latin} ~~compte~~ et à servir que de me dévouer
 aux pitoyables maisons, ne voy pas qui me
 puisse taxer avec indignation apparemme de ce
 qu'on se plainst à m'imposer. A Dieu ne

